

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 548 316
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 95 DE LA RUE BAHL

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 21 août 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- réduire de 150 mètres carrés à 140 mètres carrés la superficie minimale du bâtiment principal projeté;
 - réduire de 12 mètres à 10 mètres la marge avant minimale du bâtiment principal projeté;
 - autoriser des cases de stationnement en cour avant;
 - augmenter de 6,1 mètres à 7,5 mètres la largeur maximale d'une remise projetée;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 21 août 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 4 août 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

#4716

#4718

#4740

boulevard Saint-Joseph

#4749

#95

rue Bahl

#85

rue Monique

#95

#80

95, rue Bahl

Légende

 terrain visé



Orthophoto 2020
Échelle: 1:500